



C O M P T E - R E N D U

Conseil de Quartiers 2ème séance

N° 1

(St-Éloi, Durbec, Le Plan, St-Gréoire, Les Combes,
Les Aspres, Les Vignasses, Le Village)

1- Contexte

⇒ Conseil de quartiers organisé le 2 juin 2015 à 18h30, salle Paul Gilardi

⇒ Nombre de participants : 59

⇒ Ordre du jour :

- **Vos services de proximité** : la gestion des déchets et le fonctionnement des transports

- **Voirie** : mise en perspective des propositions des citoyens

- **Echanges** sur les autres sujets recueillis auprès des habitants de votre conseil de quartiers

⇒ Déroulé :

✚ 18h00 – 18h35 : Accueil des citoyens

✚ 18h30-18h45 : Présentation des étapes et de l'ordre du jour

✚ 18h45 – 19h15 : Intervention de M. AMPHOUX, Responsable du Service Environnement de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA)

✚ 19h15 – 19h30 : Intervention de Mme CARRERE, Agent du Service Environnement de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA)

✚ 19h30-20h45 : Intervention de M. PIZEPAN, Directeur des Services Techniques

✚ 20h45 – 21h00 : Echanges autour des autres sujets recueillis auprès des habitants

✚ 21h00 : Fin de la séance autour d'une collation

⇒ Rappel des étapes

✚ 04 novembre 2014: Installation du conseil de quartiers n°1.

L'objectif de cette séance a été de présenter aux citoyens le conseil de quartiers, son fonctionnement, l'intérêt d'y participer, de présenter les missions des différents acteurs et de nommer les citoyens relais.

Tous ces éléments sont réunis dans un document unique, la charte de fonctionnement des Conseils de quartiers, document entériné par le Conseil Municipal du 25 juin 2015 et disponible sur le site internet de la ville.

- + Janvier 2015 : Réunion des citoyens relais avec le service population afin de réfléchir sur une méthodologie de travail pour une collaboration efficace.
- + Avril 2015 : Recueil des idées prioritaires par les citoyens relais auprès des habitants de leur quartier pour proposer un ordre du jour du conseil.
- + 2 Juin 2015 : Conseil de quartiers – 2^{ème} séance
- + Juillet 2015 : Conseil en Fête, le Service Population et Citoyenneté organise un moment convivial avec l'ensemble des conseillers de quartiers le 02 juillet à 18h30 à l'Espace des Arts et de la Culture.

2 : Vos services de proximité : la gestion des déchets et le fonctionnement des transports

2-1 : Intervention de Monsieur Amphoux, Service Envinet de la CASA

- ✓ Document de présentation « Envinet Direction » attaché au compte-rendu
- ✓ Questions soulevées par les citoyens présents lors de la séance à propos ordures ménagères et autres :

Question d'un citoyen :

Demande d'amélioration de la dépose des déchets à l'angle de la calade St Roch et Migranier.

Réponse :

Un aménagement a été réalisé avec la collaboration des services techniques.

Cette information va être remontée auprès des agents de collecte, les utilisateurs doivent aussi respecter les aménagements (remettre les couvercles) et ne pas faire de dépôts sauvages.

La CASA n'a pas de pouvoir de police mais doit sensibiliser les personnes pour le bon déroulement des collectes.

Une feuille de route mise en place par les services de la CASA existe pour faire le lien entre le service déchets et le service des encombrants.

Question d'un citoyen :

Comment les bacs sont-ils entretenus ?

Réponse de la CASA:

Les bacs sont entretenus une fois par an.

Question d'un citoyen :

Est-il possible de fermer le local à poubelles du chemin Durbec ?

Réponse de la commune :

Ce local appartient à la ville de Biot. Une porte pourra être installée.

Question d'un citoyen :

Envisagez-vous de faire une collecte de déchets verts ?

Réponse de la CASA :

Il n'existe pas à Biot de collecte de déchets verts.

Il est nécessaire d'aller à la déchetterie (1.5 tonnes de gratuité pour les particuliers), ou de composter directement au domicile. Des composteurs sont proposés à l'achat par la CASA.

Question d'un citoyen :

Où mettre les déjections canines, car il n'y a plus de poubelles dans le village ?

Réponse de la commune :

Une réflexion est en cours afin d'augmenter le nombre de poubelles-corbeille dans le village.

2-2 : Intervention de Mme Carrere, Service Envibus de la CASA

- ✓ Cf document de présentation « Envibus » attaché au compte rendu
- ✓ Questions soulevées par les citoyens présents à la séance à propos des transports :

Question d'un citoyen :

Comment améliorer les lignes 10, 21 et celles allant vers Sophia Antipolis ?

Réponse de la commune :

En collaboration avec Envibus, il y a un projet de développer un service à la demande pour ces lignes.

L'objectif de la CASA est de se rapprocher au plus près des besoins.

Question d'un citoyen :

Comment recensez-vous ces besoins ?

Réponse de la CASA :

Les citoyens peuvent écrire à envibus@agglo-casa.fr

3 - Voirie: mise en perspective des propositions des citoyens

La sécurisation des voiries et des cheminements piétons font partie des objectifs de la municipalité. Pour ce faire, un schéma directionnel de voirie est en cours. Il s'agit d'un tableau de bord relevant les travaux à réaliser, la planification de ces travaux, le budget, ...

- ✓ Questions soulevées par les citoyens présents à la séance à propos de la voirie :

Question d'un citoyen :

Peut-on réduire la vitesse à 30 km/h chemin Neuf ? Déplacer le panneau avant l'école ?

Réponse de la commune :

Dans le cadre du schéma directeur de voirie, le chemin Neuf fait partie des réflexions menées autour de l'entrée de ville. L'objectif est de ralentir la circulation. Dans l'immédiat le panneau de limitation de vitesse sera déplacé avant l'école.

Question d'un citoyen :

Serait-il possible de replacer le panneau indiquant la direction du village ?

Réponse de la commune :

Le chemin des combes est un chemin étroit où passent tous les jours un grand nombre de véhicules et de bus. La municipalité envisage d'agrandir ce chemin. Néanmoins, le chemin des combes est bordé de propriétés privées. Il faut donc entrer en négociation avec les propriétaires. Les négociations sont en cours.

Les panneaux indiquant la direction du village vont être remis en place très rapidement.

Question d'un citoyen :

Existe-il un projet de réalisation de trottoir route d'Antibes ?

Réponse de la commune :

La route d'Antibes fait partie de la réflexion engagée avec le Conseil Départemental puisque cette route est gérée par cette collectivité.

Question d'un citoyen :

Les camions traversant le village font d'énormes dégâts sur les routes. Existe-t-il une interdiction pour ces camions ?

Réponse de la commune :

L'accès au village est strictement interdit au plus de 10 T. Des dérogations sont accordées par la commune en cas de travaux effectués sur le secteur.

4 - Echanges sur les autres sujets recueillis auprès des habitants de votre conseil de quartiers

Question d'un citoyen :

Peut-on trouver une solution concernant le bruit du climatiseur de la médiathèque ?

Réponse de la commune :

Des solutions sont envisagées dans le cadre de l'année de parfaite achèvement avec le maître d'ouvrage qui est la CASA.

Question d'un citoyen :

Qu'en est-il de la couverture des lavoirs ?

Réponse de la commune :

Ces travaux sont prévus pour la fin d'année.

Question d'un citoyen :

Les oliviers à Biot 3000 ne sont pas entretenus. Est-il possible de les tailler ?

Réponse de la commune :

Si les oliviers sont sur le domaine public, la taille sera organisée.

Question d'un citoyen :

Est-il possible de fermer le jardin derrière l'Eglise le week-end et le soir ?

Réponse de la commune :

Le jardin situé derrière l'église sera fermé par les agents de la police municipale. Un règlement intérieur sera travaillé.

Question d'un citoyen :

Le déploiement de la fibre optique est-elle de compétence communale ?

Réponse de la commune :

Le déploiement de la fibre optique est de la responsabilité des opérateurs privés. Les citoyens peuvent se renseigner auprès de ces opérateurs.

Question d'un citoyen :

Peut-on égayer le village par des expositions ?

Réponse de la commune :

C'est un des objectifs de la politique culturelle de la municipalité. Actuellement, le service culturel de la municipalité expose des œuvres « Hors les murs » avec l'exposition monumentale de Capron pendant deux ans.

Question d'un citoyen:

Le trafic aux horaires de sortie des classes est dense devant l'école Paul Langevin. C'est une situation qui ne peut plus durer.

Réponse de la commune :

Un policier municipal va venir assister le « papy trafic » déjà en poste. Aussi, une sensibilisation auprès des parents d'élèves va être également faite.

Question :

Quels sont les projets immobiliers pour ce quartier (Durbec et St Eloi). Et combien de logements sont prévus ?

Réponse de la commune :

Le permis pour le projet Durbec a été refusé. Des réunions d'information seront organisées concernant ces projets immobiliers.

21h30 : Fin de la séance autour d'une collation

